

PARCS NATURELS RÉGIONAUX de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Plan Climat
une CDP d'avance

Agriculture

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR MOBILISÉS

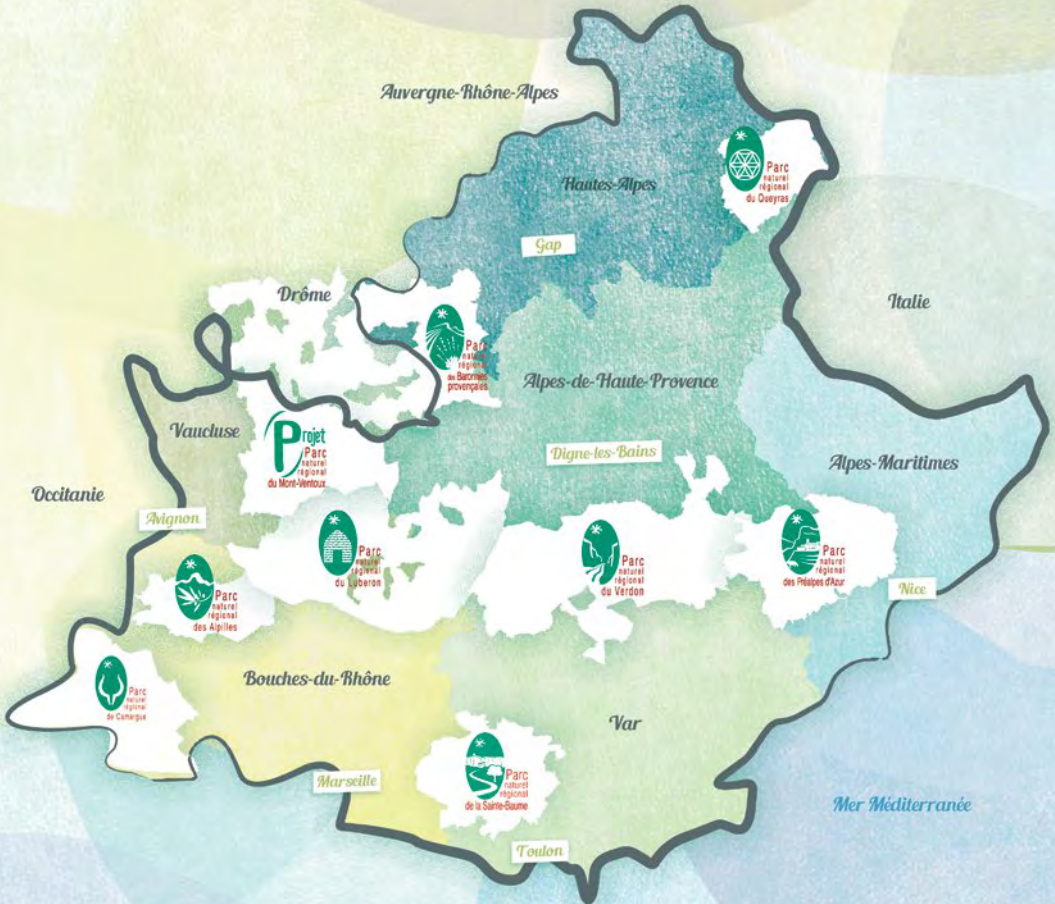
Une autre vie s'invente ici



Sommaire

Préambule	6
Agriculture et environnement	8
Concilier les pratiques agricoles et les enjeux de la biodiversité	8
Préserver et conserver la biodiversité domestique	12
Assurer une coexistence entre agriculture et faune sauvage	14
Agriculture et patrimoine	16
Préserver le rôle de l'agriculture dans les paysages	16
Accompagner et valoriser l'agriculture de terroir	18
Mettre en valeur l'identité agri-culturelle	20
Agriculture de proximité	22
Encourager les circuits courts et de proximité	22
Maintenir le foncier agricole	24
Assurer le lien entre société et agriculture	26
Agriculture et innovation	28
Inventer une agriculture innovante	28
Contacts	30

Une Région, huit Parcs naturels régionaux, un projet de Parc





Avec 50 % d'espaces boisés et près de 1 000 km de côte, la région Sud est un écrin de biodiversité entre mer et montagne. Les huit Parcs naturels régionaux – Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Préalpes d'Azur, Sainte-Baume, Queyras, Verdon – bientôt neuf avec la création du parc du Mont-Ventoux, constituent un patrimoine exceptionnel.

J'ai adopté une démarche ambitieuse avec le Plan Climat « Une COP d'avance » afin de préserver le territoire et de garantir la santé et le bien-être des habitants. Dans ce contexte, j'ai voulu que la Région Sud se mobilise pour défendre une filière agricole en pleine mutation face aux défis environnementaux, alimentaires et économiques actuels. Avec le Plan Climat, notre agriculture régionale, riche de produits diversifiés et d'une qualité internationalement reconnue, se tourne délibérément vers la compétitivité et l'innovation, la gestion durable des sols, de l'eau et des cultures ainsi que vers le développement des circuits de proximité.

Les Parcs naturels régionaux, qui représentent près de 200 000 ha de terres agricoles et 8 000 exploitations, ont tous identifié dans leurs chartes les enjeux agricoles, écologiques et paysagers. À travers leurs actions, ils contribuent à la mise en œuvre opérationnelle du Plan Climat. Ils sont des relais privilégiés de la stratégie régionale en matière de développement durable et de défense du climat.

À leurs côtés, la Région Sud avance.

Renaud Muselier

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



L'agriculture dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur est particulièrement riche et diversifiée. C'est une activité économique majeure, essentielle à la préservation de nos paysages, qui participe au maintien de nos traditions et savoir-faire et contribue au rayonnement de nos terroirs par-delà leurs frontières.

Parce que l'activité agricole est centrale dans nos territoires, les Parcs collaborent avec l'ensemble des partenaires publics et privés pour maintenir une agriculture dynamique, base d'une alimentation locale saine et de qualité.

Leurs rôles d'assembleur, d'accompagnateur et de catalyseur leur permettent de mettre en place des initiatives originales et innovantes répondant aux défis de l'agriculture contemporaine que ce soit dans la maîtrise du foncier agricole, la sauvegarde des variétés culturelles anciennes, la transmission des savoirs et savoir-faire ancestraux, le développement des circuits courts, de l'agroécologie ou encore l'agritourisme.

Depuis quelques années, les attentes grandissantes de l'opinion publique en matière de sécurité alimentaire ont conforté les Parcs naturels régionaux dans leur objectif premier d'accompagner un développement agricole harmonieux et cohérent sur leurs territoires. Ainsi, la promotion de pratiques agricoles alternatives économiquement rentables et respectueuses de l'environnement et de notre santé est au cœur de notre action.

Créé en 2015, l'association « réseau des Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur », et ses groupes thématiques, permettent de développer, avec le soutien de la Région, des projets collaboratifs au bénéfice de l'ensemble des territoires par le partage d'expérience. Ce livret vous permettra de découvrir quelques-unes de ces actions et de vous éclairer sur la façon dont les parcs travaillent.

Jean Mangion

Président du réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président du Parc naturel régional des Alpilles

Une agriculture régionale attractive et diversifiée

L'agriculture en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur montre actuellement un réel dynamisme socio-économique, mais reste marquée par des problématiques importantes. Ainsi, la pression foncière entrave l'accès à la terre et l'installation des agriculteurs. La hausse des conflits d'usage, le manque d'équipements de transformation et de commercialisation pour valoriser les productions ou encore le dérèglement climatique, sont autant d'exemples de difficultés pesant sur le secteur.

Les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont des territoires ruraux dont l'agriculture est la clé de voûte. Ils maillent l'ensemble du territoire de la région avec près de 200 000 ha de terres agricoles et 8000 exploitations. L'agriculture dans les Parcs représente 25 % des surfaces cultivées et 38 % des exploitations de la région. Les Parcs sont ainsi des territoires représentatifs de l'agriculture régionale.

Les Parcs présentent des agricultures riches d'une diversité de terroirs, de paysages et de productions. La viticulture et le pastoralisme sont des activités particulièrement liées à l'identité de nos territoires, au côté d'une grande diversité de produits : fruits et légumes, olives et huiles, fromages, céréales, viande, produits de la mer...

L'agriculture est ainsi au carrefour des problématiques économiques, environnementales, culturelles et paysagères. Face à ces multiples enjeux, le réseau des Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite développer **une agriculture de territoire** :

- **Une agriculture économiquement performante**, qui puisse faire vivre dignement les agriculteurs et dynamiser les territoires ruraux.
- **Une agriculture répondant aux attentes des citoyens**, en réhabilitant le lien agriculture – alimentation – santé et en favorisant les circuits courts et de proximité, levier d'une relocalisation de l'alimentation.
- **Une agriculture respectant les équilibres écologiques**, en accompagnant la transition agricole et en diversifiant notre agriculture pour mieux anticiper le changement climatique.
- **Une agriculture reconnue pour ses innombrables services rendus**, une agriculture qui façonne nos paysages, assure une protection contre les risques naturels et qui fait partie intégrante de nos patrimoines.
- **Une agriculture ancrée dans nos territoires** et porteuse d'une attractivité territoriale permettant le développement d'activités agritouristiques.

Des Parcs au cœur de la politique agricole régionale et du plan Climat « Une COP d'avance »

Nés du besoin d'assurer un juste équilibre entre développement économique et préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers, les Parcs sont reconnus dans le rôle d'accompagnement du développement agricole et rural, avec :

- une connaissance fine de leur **territoire**, de leur agriculture et des acteurs,
- une approche **territoriale** et **transversale** des questions agricoles,
- un rôle fédérateur d'**animateur** sur le territoire, avec une légitimité pour mettre les acteurs autour de la table et mobiliser largement,
- une **connaissance** des politiques agricoles (PAC, dispositifs nationaux et européens), des croisements entre agriculture et autres secteurs économiques,
- un rôle d'**expérimentation** et d'**innovation**, en relation avec la recherche et le secteur universitaire.

Les Parcs souhaitent ainsi être acteurs de la politique agricole régionale et se mettent au service de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour sa mise en œuvre. Ce document vous présente une sélection d'actions menées par les Parcs naturels régionaux depuis leur création, selon trois piliers pour une agriculture de territoire : une agriculture environnementale, patrimoniale et de proximité.

Plus largement, les Parcs désirent contribuer à la réussite du Plan Climat « Une COP d'avance » adoptée par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, en participant à leur niveau aux mesures en faveur de l'agriculture et de l'alimentation et notamment :

Mesure 51 : Accompagner la transition vers une agriculture durable et résiliente aux impacts du changement climatique.

Mesure 52 : Favoriser et valoriser les projets d'agriculture biologique.

Mesure 53 : Maintenir notre modèle d'élevage pastoral, dont la continuité constitue un enjeu économique et culturel mais aussi environnemental majeur pour la préservation des milieux ouverts dans nos territoires alpins.

Mesure 54 : Mettre en place un plan d'aide à l'apiculture afin de soutenir une filière qui rend des services essentiels et qui est particulièrement impactée par les perturbations climatiques et environnementales.

Mesure 65 : Sauvegarder d'ici à 20 ans des filières et des cultures agricoles emblématiques de notre région.

Mesure 92 : Relocaliser notre économie en favorisant encore plus les circuits

courts : créer des points de vente directe supplémentaires de produits agricoles, un appel à projets auprès des producteurs et un appel à projets « Projets Alimentaires Territoriaux ».

Objectif : établir des relations de proximité entre les producteurs et les services de restauration.

Mesure 93 : Encourager l'alimentation bio et les circuits courts dans la restauration collective.

Mesure 94 : Lutter contre le gaspillage alimentaire en renforçant la collaboration sur ce thème.

Mesure 98 : Favoriser les pratiques innovantes et expérimentales dans les Parcs naturels régionaux (agroécologie, circuits courts, relance des plantes oubliées, médicinales et mieux adaptées à l'évolution du climat, recherche de nouveaux débouchés pour les productions locales, notamment les éco-matériaux, etc.).

Agriculture et environnement

Créer du lien entre agriculture,
biodiversité remarquable
et domestique.

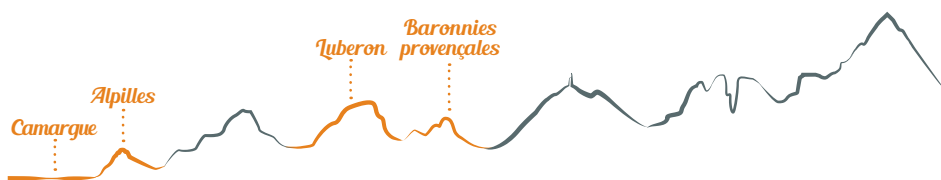
Concilier les pratiques agricoles et les enjeux de la biodiversité

Accompagner et répandre les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Les Parcs mettent en place de nombreuses actions visant à identifier et à mettre en avant des pratiques respectant les équilibres écologiques de nos agroécosystèmes. Ils encouragent l'expérimentation de nouvelles pratiques plus respectueuses puis leur diffusion par l'échange entre agriculteurs.

Assurer la gestion des zones pastorales

Le pastoralisme est une activité très ancrée en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aussi les Parcs s'attachent à accompagner les éleveurs afin de maintenir cette activité indispensable aux enjeux environnementaux des prairies et pelouses pâturées.



Les Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagnent les agriculteurs par la contractualisation via les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) qui peuvent être souscrites par des agriculteurs volontaires pour une durée de 5 ans. La majorité des mesures proposées concernent le pastoralisme et le maintien de milieux ouverts.

Les **Parcs du Luberon et de Camargue** ont développé des mesures d'amélioration de la qualité de l'eau par la réduction des produits phytosanitaires.

Le **Parc des Alpilles** a coordonné un projet européen multipartenarial (LIFE) sur la préservation de 13 espèces d'oiseaux grâce à un ensemble d'actions qui ont permis d'expérimenter des pratiques agricoles alternatives en oléiculture, viticulture, céréaliculture et arboriculture, se traduisant par : le remplacement d'engrais minéraux par des engrais organiques en oléiculture, la gestion de l'enherbement, la réduction de recours aux herbicides, etc.

Le **Parc des Baronnies provençales** porte l'animation d'un plan pastoral de territoire afin de mettre en place des actions innovantes, mais aussi des actions de sensibilisation pour limiter les conflits d'usage entre pratiques de randonnées et activités pastorales. Une cabane pastorale mobile a également pu être aménagée et mise à disposition par le Parc afin de faciliter l'hébergement des bergers, problématique récurrente en moyenne montagne.



Oliviers
dans le Parc
des Alpilles.
© PNRA

Concilier les pratiques agricoles et les enjeux de la biodiversité

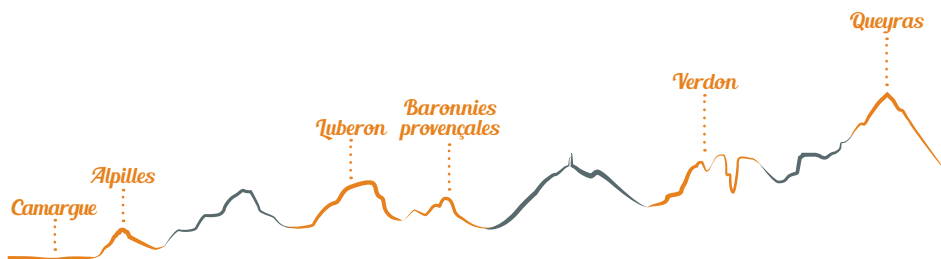
Faire connaître au public les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Par le biais de publications ou d'événements, les Parcs mettent en avant les agriculteurs engagés dans des pratiques respectueuses.

Le concours national des « Prairies fleuries », en partenariat avec les Chambres d'agriculture, est aussi une occasion de mettre à l'honneur les pratiques qui maintiennent ces milieux très riches de biodiversité.

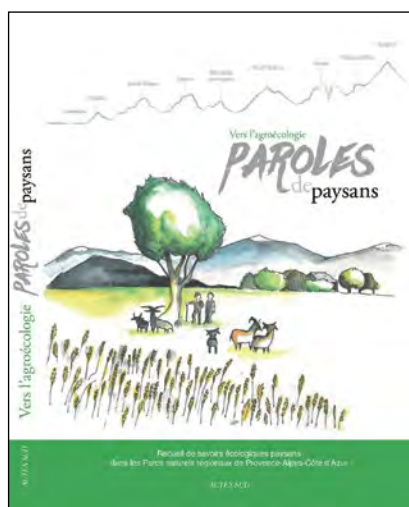
Favoriser la collaboration entre filières et de nouvelles pratiques agroenvironnementales

Les Parcs favorisent la complémentarité entre filières comme l'élevage et l'arboriculture, l'oléiculture, la viticulture ou les grandes cultures. Ils encouragent des collaborations au cas par cas. Cela peut notamment permettre de tester de nouvelles pratiques agroécologiques.



Six Parcs de la région (**Camargue, Luberon, Verdon, Queyras, Baronnies provençales, Alpilles**) ont recueilli entre 2013 et 2017 des témoignages d'agriculteurs sur le thème de l'agroécologie, et ont valorisé ces savoirs et savoir-faire écologiques paysans à travers un ouvrage « Vers l'agroécologie, paroles de paysans ». Ce projet a permis d'échanger sur des pratiques agroécologiques, de sensibiliser le grand public à l'agroécologie mais aussi de lancer des dynamiques entre agriculteurs sur l'ensemble des territoires. Les **Parcs du Luberon, des Alpilles et de Camargue** ont développé un programme de rencontres-formation des agriculteurs, pour les encourager à faire évoluer leurs pratiques et à partager leurs expériences.

Le **Parc du Queyras** valorise ainsi les prairies de fauche naturelles d'altitude qui constituent la base de l'alimentation des troupeaux ovins et bovins pendant la période hivernale. Elles contribuent aussi à la biodiversité du territoire, à la santé des troupeaux et à la qualité des produits issus du territoire : viande, lait, fromage et miel !



Préserver et conserver la biodiversité domestique

Préserver et conserver la biodiversité

La diversité des espèces végétales cultivées et animales élevées par l'Homme constitue la biodiversité domestique.

La conservation des espèces locales menacées (races rustiques et variétés anciennes) est un enjeu fort pour les Parcs.

Faire connaître la biodiversité locale

Des projets ont pour but de réintroduire des variétés locales sur le territoire mais aussi de les faire revivre à travers les circuits courts. En effet, la réhabilitation de certaines variétés de fruits tombées dans l'oubli passe par la réappropriation de ces dernières par le grand public grâce à leur mise en marché dans les circuits économiques locaux.

D'autre part, certains Parcs agissent pour la reconnaissance officielle de races locales (ovines, bovines, caprines ou équines).

Dynamiser les filières de productions locales

Faire revivre des variétés locales permet de les valoriser économiquement et ainsi de structurer des filières économiques.



Depuis 1997, le **Parc du Luberon** gère la Maison de la biodiversité au domaine de la Thomassine. Ce conservatoire génétique d'espèces fruitières anciennes (420 variétés) caractérise les variétés locales, dans un but d'inventaire et de mise en collection. Le Parc souhaite faire revivre ces espèces en les valorisant auprès des professionnels mais aussi du grand public.

Au travers de balades-forum organisées au cœur d'exploitations agricoles, le **Parc de la Sainte-Baume**, avec l'aide de son Conseil de développement, questionne les relations entre plantes et insectes. L'objectif est d'entraîner une réflexion sur la façon de favoriser l'implantation d'insectes auxiliaires, dont le rôle est souvent méconnu, pour un nouveau mode d'exploitation.

À travers les projets « vergers paysans » et « vergers villageois » lancés en 2008, les **Parcs du Verdon et du Luberon** favorisent la plantation d'arbres fruitiers de variétés anciennes chez des agriculteurs volontaires.

Le **Parc de Camargue** accompagne depuis 1970 les éleveurs de chevaux de Camargue pour la reconnaissance de cette race utilisée pour le maniement du bétail et adaptée aux zones humides. L'élevage équin a ainsi connu une embellie depuis la reconnaissance officielle de la race du cheval Camargue en 1978.

Après la remise en culture en 2009 d'une variété ancienne de blé, le Meunier d'Apt, le **Parc du Luberon** œuvre depuis 2014 à la structuration d'une filière Blé-Farine-Pain en bio, enrichie par de nombreux partenariats scientifiques et techniques.

Journée
de pressage
de fruits issus
de vergers
villageois.

© PNRV



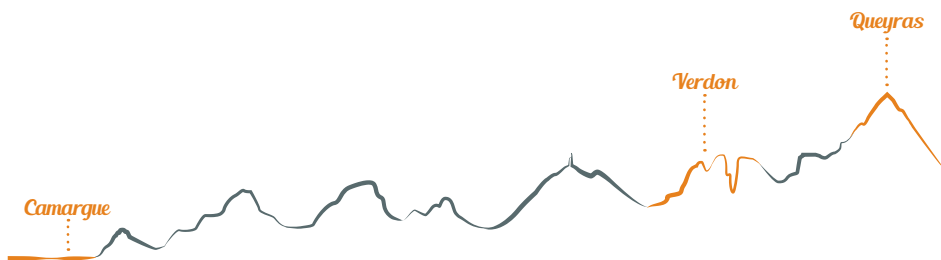
Assurer une coexistence entre agriculture et faune sauvage

Concilier pastoralisme et prédation

Avec le retour du Loup et l'augmentation de ses impacts sur les troupeaux de moyenne ou haute montagne, l'enjeu pour les Parcs est de mettre au mieux en accord le travail des éleveurs et la préservation de cette espèce sauvage. Chaque Parc met en place des délibérations de principe, comme le fait le Parc du Verdon en explicitant son soutien aux éleveurs, mais aussi avec des engagements inscrits dans les chartes des Parcs plus récents, comme le Parc des Baronnies provençales.

Concilier cultures et faune sauvage, cultures et espèces envahissantes

Aujourd'hui, l'agriculture fait face à des espèces impactant les productions (Sangliers ou Flamants roses venant se nourrir dans les cultures), des espèces associées à un risque sanitaire (pyrales, mouche de l'olivier ...) ou des espèces envahissantes (Frelon à pattes jaunes, Écrevisse de Louisiane, par exemple). Les Parcs mettent en place des expérimentations pour faire coexister les cultures avec ces différentes catégories d'espèces qui les impactent.



Des expérimentations ont pu déjà être réalisées sur des techniques d'éloignement des loups, dans le **Parc du Verdon** par exemple. Le **Parc du Queyras** a, pour sa part, accompagné la création d'un réseau radio pour un meilleur relais entre éleveurs, bergers et techniciens du Parc.



Pastoralisme dans le Parc du Queyras.

© C. Amblard-PNRQ

Les Parcs mettent en place des expérimentations, comme le **Parc de Camargue** qui essaye de limiter les impacts des flamants roses sur les rizières par l'implantation de haies autour des parcelles impactées ou en testant les drones effaroucheurs.

Agriculture et patrimoine

Préserver et valoriser
une agriculture patrimoniale.

Préserver le rôle de l'agriculture dans les paysages

Préserver et valoriser les paysages

Dans les territoires ruraux, les paysages sont façonnés par la main de l'Homme en lien avec les spécificités biogéographiques, climatiques et historiques. Schémas régionaux de cohérence écologique, Trame verte et bleue, documents d'urbanisme des collectivités : les Parcs s'appuient sur l'ensemble des dispositifs et schémas de planification pour préserver l'empreinte humaine sur leurs paysages.

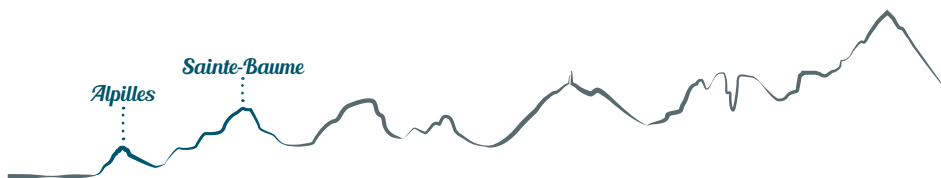
Et inversement, les collectivités s'inspirent des chartes des Parcs dans leurs documents d'urbanisme et stratégies de développement.

Sensibiliser aux paysages agricoles

Sensibiliser les habitants et visiteurs du territoire au rôle de l'agriculture dans la composition des paysages est indispensable pour que chacun prenne conscience de l'importance de la biodiversité dans les paysages agricoles. En effet, on oublie trop souvent que la richesse exceptionnelle de la faune et de la flore résulte de l'imbrication de zones cultivées et de milieux naturels.

Développer le tourisme

Les paysages marqués par l'empreinte de l'agriculture sont incontournables dans l'attractivité touristique des territoires de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les activités « agritouristiques » sont prisées par les visiteurs et fortement développées par les agriculteurs. Les Parcs agissent en faveur de ce tourisme doux lié à l'agriculture.



Le **Parc des Alpilles** est un site pilote en France pour la mise en œuvre d'une « Directive de protection et mise en valeur des paysages » datant de 2007. En s'appuyant sur cette directive, le Parc des Alpilles favorise un mode de développement du bâti agricole qui respecte les besoins de l'agriculture mais qui reste économe en espace pour préserver le paysage.

Le **Parc de la Sainte-Baume** a fait un travail d'harmonisation des schémas de continuités écologiques (trames verte et bleue) des différentes collectivités, à l'échelle de son territoire.

Le **Parc des Alpilles** a réalisé des plaquettes de communication sur les mosaïques agricoles. De nombreux Parcs font également des sorties d'éducation au territoire sur de la lecture de paysages agricoles.

Les Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont créé « Chemins des Parcs », un outil de découverte des territoires par des circuits de randonnée (pédestre, équestre, cyclo, VTT) sur un portail internet www.chemindesparcs.fr et une application mobile.



Accompagner et valoriser l'agriculture de terroir

Développer et valoriser les signes officiels de qualité et la marque « Valeurs Parc naturel régional »

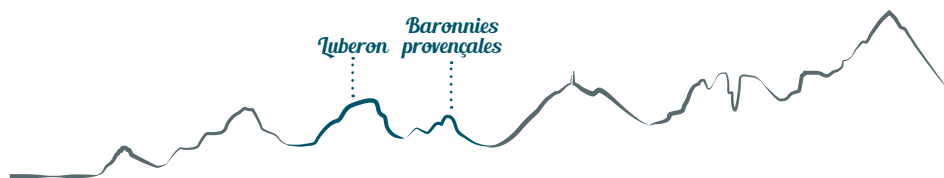
L'agriculture de terroir, basée sur les ressources du territoire et les savoir-faire humains traditionnels, est représentée le plus souvent par les signes d'identification de la qualité et de l'origine : Indication géographique protégée (IGP), Appellations d'origine protégée et contrôlée (AOP et AOC), Label rouge. Les Parcs accompagnent ces signes officiels pour valoriser économiquement les productions locales.

Par ailleurs, la marque « Valeurs Parc naturel régional » met en avant des produits et des activités agritouristiques durables. La majorité des Parcs mettent en place des cahiers des charges qui ont à la fois un socle commun national et des critères liés aux spécificités locales, traduisant les valeurs portées par les Parcs.



Développer et valoriser les produits « de niche »

Les Parcs accompagnent également des projets sur des produits de niche (safran, pomme de terre...) pour maintenir une agriculture diversifiée et à forte valeur ajoutée sur leur territoire.



Par exemple, le **Parc des Baronnies provençales** soutient les syndicats des nombreuses IGP et AOP de son territoire afin de donner du poids à ces labels de qualité. Il accompagne actuellement des syndicats sur plusieurs IGP, existantes ou en construction, concernant des productions caractéristiques du territoire comme les Coteaux des Baronnies, l'abricot des Baronnies, le tilleul officinal des Baronnies...

Le **Parc du Luberon** a entrepris un projet de valorisation de la pomme de terre de Pertuis en travaillant avec des producteurs sur une charte avec des critères de terroir et des critères de production. Grâce à ce travail, une quinzaine de producteurs se sont regroupés en association et leur production est aujourd'hui reconnue.



Récolte du tilleul des Baronnies provençales.

© PNRBp

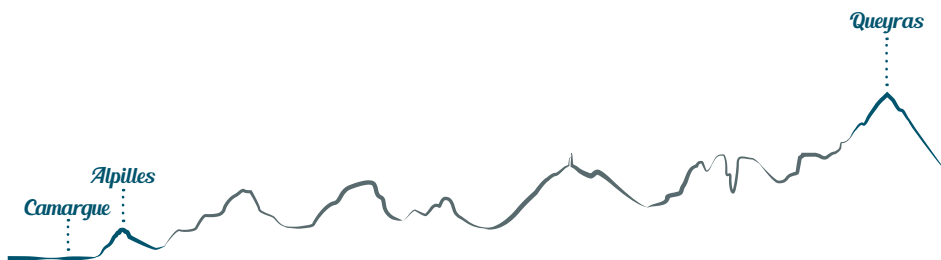
Mettre en valeur l'identité agri-culturelle

Maintenir l'agriculture comme partie intégrante de l'identité territoriale

L'agriculture est au cœur des identités culturelles en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. La conservation et la mise en valeur du patrimoine rural, partie intégrante de ces identités culturelles, est un axe fort des Parcs depuis leur création.

Valoriser l'agriculture dans des sites culturels

Des Parcs mettent en valeur la vie rurale via différents moyens. Plusieurs Parcs de la région ont des maisons de Parcs, qui permettent d'accueillir des visiteurs et de présenter des expositions temporaires mettant en avant le patrimoine naturel, culturel et paysager de leurs territoires.



Le **Parc des Alpilles** a souhaité mieux connaître son patrimoine « agri-culturel » lié à l'oléiculture en collectant et valorisant la mémoire des savoir-faire traditionnels à travers le projet « Paroles d'anciens » en 2011.

Le **Parc de Camargue** est très engagé également dans le lien agriculture et culture. Il organise notamment des courses de sélection de taureaux, événements à la fois agricoles et culturels et valorise ainsi la

vie rurale et ses traditions camarguaises.

Le **Parc de Camargue** gère depuis 1979, « le Musée de la Camargue », musée de société, où l'histoire naturelle et humaine de ce territoire est racontée aux visiteurs. Ce musée permet aussi de présenter un programme culturel riche, qui met souvent à l'honneur l'agriculture.

Le Musée du Soum, musée des arts et traditions populaires à Saint-Véran est géré par le **Parc du Queyras** depuis 1994.



Course de taureaux de Camargue. © PNRC

Agriculture de proximité

Rapprocher lieux de production et de consommation, producteurs et consommateurs, pour une agriculture de proximité.

Encourager les circuits courts et de proximité

Structurer l'offre alimentaire, mettre en réseau et développer les initiatives locales

Les Parcs apportent leur contribution en mettant en réseau et en développant les initiatives locales de circuits courts, parfois nombreuses sur leurs territoires. Ils organisent aussi la visibilité des productions locales pour faciliter la recherche par le consommateur. La dynamique des circuits courts s'amplifie depuis une dizaine d'années et les collectivités sont aujourd'hui en recherche d'approvisionnement local pour leurs restaurations collectives.

Favoriser l'innovation autour des produits et des métiers

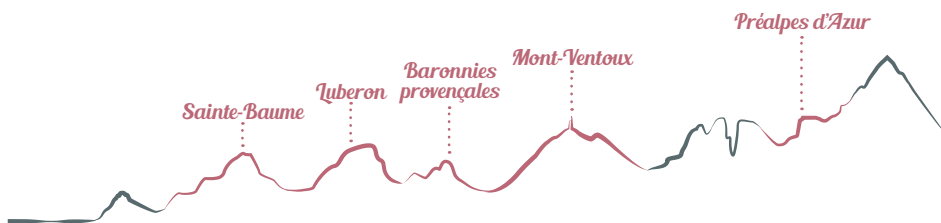
Relocaliser l'alimentation, en rapprochant les zones de production des zones de consommation permet de créer de la valeur ajoutée locale. Les Parcs agissent aussi pour favoriser la connaissance des spécificités locales sur les produits et les métiers par l'innovation.

Promouvoir et sensibiliser l'alimentation locale et durable

Encourager les circuits courts de proximité, c'est aussi promouvoir les produits à travers des événements d'ampleur locale, régionale ou nationale. Ce travail de sensibilisation et d'éducation au territoire, au cœur des valeurs des Parcs naturels régionaux, se fait également auprès des scolaires.

Et aussi

- *Initier et porter des plans alimentaires territoriaux.*
- *Encourager l'agriculture et l'alimentation biologiques.*



Les **Parcs des Préalpes d'Azur et de la Sainte-Baume** publient et mettent à jour régulièrement un guide qui recense les producteurs en vente directe et permet ainsi au consommateur de trouver facilement les produits du territoire.

Le **Parc du Luberon** a initié en 2009 l'opération « De la ferme à ta cantine » afin d'approvisionner en produits locaux, bio si possible, les restaurants scolaires municipaux du territoire. Cette action partenariale fait partie aujourd'hui du Projet alimentaire territorial Luberon, labellisé par le ministère de l'Agriculture.

Le **Parc des Baronnies provençales** a lancé un concours de création de deux produits locaux en partenariat avec les chambres du commerce et de l'industrie et de l'artisanat. La création de la Fougasse des Baronnies et d'un gâteau, le Baronnies des quatre saisons, permet de valoriser des produits locaux utilisés dans ces nouvelles recettes mais aussi de valoriser la dizaine d'artisans boulangers qui réalisent ces produits.

Le syndicat mixte de préfiguration du **Parc du Mont-Ventoux** a lancé depuis une dizaine d'années l'évènement « Ventoux Saveurs » qui met en avant les produits sous signe de qualité comme ceux liés à l'alimentation quotidienne.

Le **Parc des Baronnies provençales** finance des animations dans les écoles. Cette approche comprend des animations autour de l'alimentation, mais permet également de s'ouvrir à des champs plus larges comme la production agricole ou d'autres thématiques comme l'énergie ou l'environnement etc.



Maintenir le foncier agricole

Connaître et préserver le foncier en accompagnant les collectivités

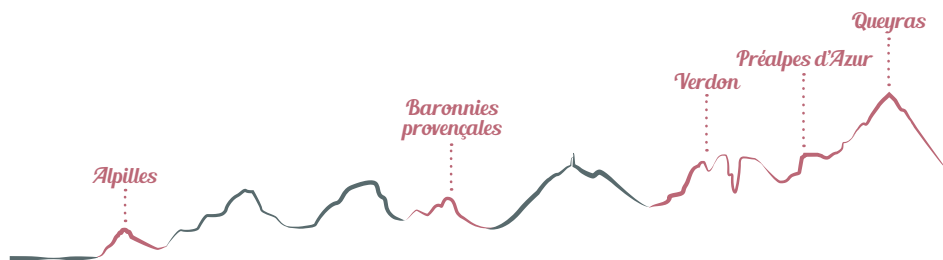
Les terres agricoles font face aujourd'hui à une pression d'urbanisation très importante. La première étape est de connaître les parcelles agricoles à forts enjeux de protection tout comme les anciennes parcelles agricoles ou les parcelles de reconquête face à une forêt qui regagne du terrain sur certains sites. Les Parcs ont une vraie plus-value dans l'animation de réseaux et d'échanges entre acteurs du territoire. Ces échanges d'informations sont essentiels pour harmoniser les actions et préserver au mieux le foncier agricole. Ils peuvent aussi apporter une animation locale nécessaire à l'impulsion de projets qui se concrétisent sur un temps long.

Favoriser l'installation d'agriculteurs

La préservation du foncier et l'aide à l'installation de nouveaux agriculteurs vont de pair pour favoriser l'agriculture dans les territoires ruraux. L'accompagnement de porteurs de projets agricoles permet de maximiser les chances de réussite de ces projets mais aussi de créer des partenariats entre agriculteurs et de favoriser le collectif.

Accompagner les agriculteurs en difficulté

Accompagner les agriculteurs en difficulté est également indispensable pour maintenir leur exploitation en place et limiter la déprise agricole. Même si cet accompagnement se fait souvent grâce à des associations telles que « Solidarité Paysans », les Parcs souhaitent aujourd'hui s'impliquer davantage sur cette problématique essentielle à l'échelle nationale.



Le **Parc des Préalpes d'Azur** a lancé en 2017 un diagnostic foncier sous la forme d'une étude bibliographique, d'une étude terrain et de la réalisation de fiches communales pour sensibiliser les collectivités à la préservation du foncier agricole.

En 2008, le **Parc du Queyras** a réalisé un travail de cartographie communale des espaces agricoles à protéger en associant les communes et les agriculteurs. Ce travail a permis également de faire prendre en compte les enjeux agricoles par les communes lors de l'élaboration ou modification de leurs documents d'urbanisme.

Le **Parc des Alpilles** met en place un projet consistant à préserver les terres agricoles de la pression foncière et à remobiliser les friches à destination de l'agriculture. Cette action multi-partenaire met en lien les collectivités, la Chambre d'agriculture 13, la SAFER, Terre de liens, ADEAR 13 et des porteurs de projets agricoles¹.

Le **Parc des Baronnies provençales** a ainsi accompagné la commune de Rosans (05) dans la mise en place d'une démarche de stockage de terres agricoles. Ce projet a déjà permis l'installation de deux nouveaux couples d'agriculteurs sur la commune.

Le **Parc du Verdon** a entrepris un projet d'espace-test agricole entre 2011 et 2014, projet qui a permis de créer un faisceau de suivi technique et social autour des agriculteurs en devenir. La connaissance

du territoire mais aussi le fort partenariat avec les acteurs agricoles ont fait de ce projet une vraie réussite qui a permis d'installer une dizaine d'agriculteurs hors cadre familial.

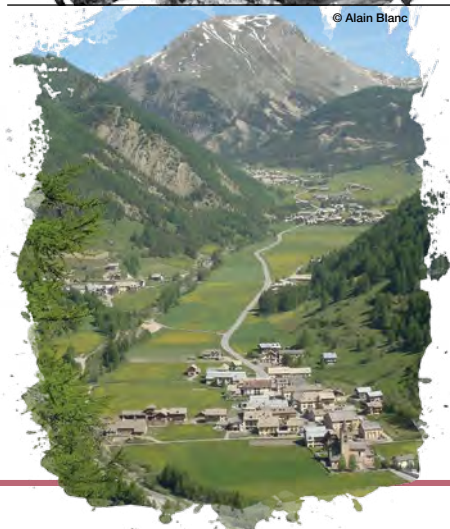
1. ADEAR = Association pour le développement de l'emploi agricole et rural - SAFER = Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

Pression de l'urbanisation sur les terres agricoles, vallée d'Arviex (Parc du Queyras). © PNRA



X, Musée Dauphinois
Fond IGA (A84.1507)

© Alain Blanc



Assurer le lien entre société et agriculture

Donner de la visibilité à l'agriculture et aux agriculteurs

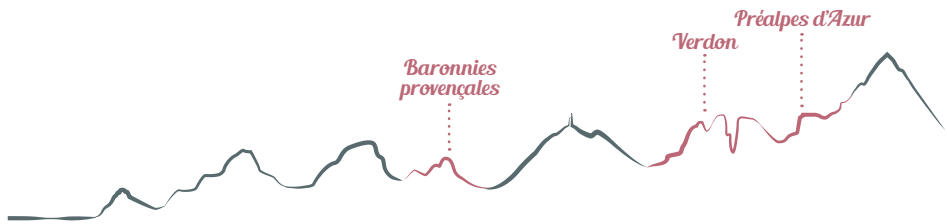
Considérant l'éloignement progressif de la société face aux questions agricoles, il apparaît nécessaire de retisser ce lien entre société et agriculture en donnant plus de visibilité aux agriculteurs et à leur métier. Grâce à des événements tels que les fêtes du Parc, organisées par certains Parcs, les rencontres et forums accessibles à tous les habitants de leurs territoires, les Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont à cœur de mettre en place des lieux de rencontre entre citoyens et agriculteurs. Ces échanges permettent aux agriculteurs d'expliquer leur métier et ses contraintes, les façons de produire et d'agir pour l'environnement.

Favoriser la présence des agriculteurs

Conforter le lien entre agriculture et société, c'est aussi favoriser la présence des agriculteurs dans les instances de représentation ou décisionnaires (collectivités, conseils de Parc...).

Assurer une diversité de formes d'exploitation

Les Parcs sont à l'écoute de tous les acteurs agricoles et de tous les types de production. Ils favorisent et valorisent une diversité de formes d'exploitation (pluriactivité...) pour s'accorder avec la diversité des territoires et des acteurs.



Depuis sa création et au départ au sein du dispositif régional, le **Parc des Préalpes d'Azur** s'est attaché à organiser un événement annuel fort et fédérateur sous la forme d'une fête du Parc. Le marché de territoire est conçu comme un espace de rencontre entre les producteurs et les habitants du territoire, mais aussi de la zone littorale proche, beaucoup plus urbanisée. Les « Rendez-vous du Parc », événements de plus petite ampleur, donnent aussi la part belle aux échanges entre les producteurs et les publics, par exemple autour du concours prairies fleuries, ou de la transhumance.

Les **Parcs des Baronnies provençales et du Verdon** organisent régulièrement des événements sous la forme de journées à la découverte de facettes des activités agricoles. Cela peut concerner par exemple des journées de rencontre des bergers et éleveurs ou des journées sur la taille ou la greffe des arbres fruitiers.

Visite d'une ferme maraîchère à Saint-Jeannet, Préalpes d'Azur. © PNRPA

Agriculture et innovation

Innover et expérimenter pour
s'adapter tout en préservant et
valorisant les ressources locales

Inventer une agriculture innovante

Innover dans les filières de bioressource

Les Parcs ont pour mission de préserver la diversité et la durabilité des agro-ressources : ressources en eau, végétales et animales, microbiennes... On parle aussi de services rendus par les écosystèmes et les agrosystèmes à la société en termes d'alimentation, de santé et de cadre de vie.

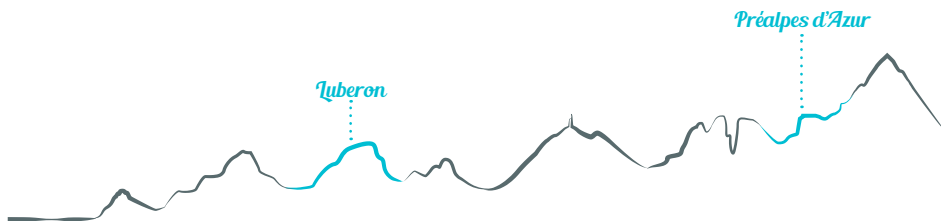
S'adapter au changement climatique

L'évolution du climat modifie les paysages et les façons de cultiver. Les Parcs veulent mettre au service de l'agriculture des lieux d'expérimentation pour anticiper et mieux vivre ces changements. Ils innovent aussi pour développer la complémentarité entre agriculture et énergies renouvelables et ainsi lutter contre le dérèglement climatique.

Accompagner la transition agricole

Des nouvelles agricultures sont en train de naître, comme l'agriculture collaborative qui permet de maximiser les complémentarités entre viticulture et pastoralisme, entre arboriculture et élevage... Les Parcs souhaitent accompagner ces nouvelles formes d'agriculture qui s'adaptent à leurs territoires et à notre société, parfois en s'inspirant de pratiques ancestrales, parfois en imaginant de nouveaux modèles agricoles.





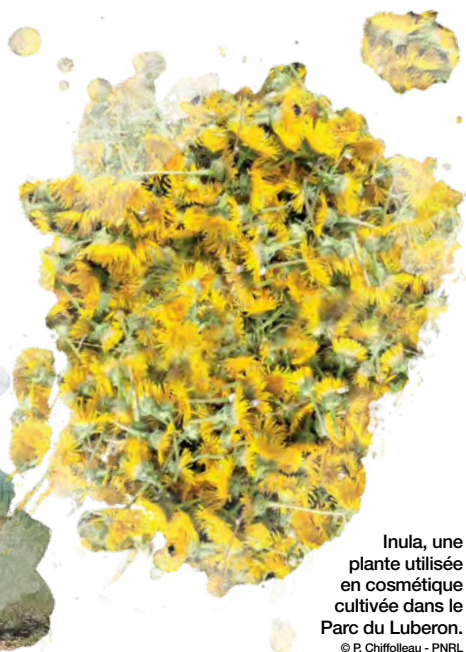
Le **Parc du Luberon** s'implique dans les filières de bioressources, en explorant le potentiel de la flore, véritable réservoir de molécules bioactives utiles à l'Homme : plantes pour se soigner, pour se loger ou pour colorer... Ainsi, le Parc a à cœur de développer des filières innovantes pour valoriser des ressources locales.

Le **Parc du Luberon** a commencé à tester des variétés résistantes à la sécheresse par des expérimentations et multiplication de variétés espagnoles et portugaises de blés tendres pour la panification.

Le **Parc des Préalpes d'Azur** se penche depuis 2017 sur « l'agrivoltaïsme ». Ainsi, le Parc réfléchit actuellement sur l'intégration paysagère des panneaux solaires dans le milieu agricole, ce qui permettrait dans le même temps de redéployer une agriculture locale et vivrière.



Intégration des panneaux photovoltaïques dans le milieu agricole (Préalpes d'Azur). © PNRPA



Inula, une plante utilisée en cosmétique cultivée dans le Parc du Luberon.
© P. Chiffolleau - PNRL

Contacts

Camargue



Mas du pont de Rousty
13200 Arles
04 90 97 10 40
www.parc-camargue.fr



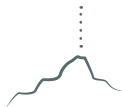
Alpilles



2, boulevard Marceau
13210 Saint-Rémy-de-Provence
04 90 90 44 00
www.parc-alpilles.fr



Sainte-Baume



Nazareth - 2219 CD80 - Route de Nans
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
04 42 72 35 22
www.pnr-saintebaume.fr



Luberon



60, place Jean-Jaurès - BP 122
84404 Apt
04 90 04 42 00
www.parcduluberon.fr



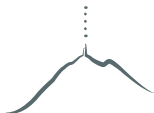
Baronnies provençales



575, route de Nyons
26510 Sahune
04 75 26 79 05
www.baronnies-provencales.fr



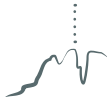
Mont-Ventoux



830, avenue du Mont-Ventoux
84200 Carpentras
04 90 63 22 74
www.smaemv.fr



Verdon



Maison du Parc Domaine de Valx
04360 Moustiers-Sainte-Marie
04 92 74 68 00
www.parcduverdon.fr



Préalpes d'Azur



1, avenue François Goby
06460 Saint-Vallier-de-Thiery
04 92 42 08 63
www.pnr-prealpesdazur.fr



Queyras



La ville
05350 Arvieux
04 92 46 88 20
www.pnr-queyras.fr





Concours prairies fleuries dans le Parc du Queyras. © Christophe Thomas

Les Parcs naturels régionaux s'inscrivent dans le maintien et le développement d'une agriculture de territoire. Leur implication dans la stratégie agricole de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur permet de s'engager avec le monde agricole au travers de trois piliers pour une agriculture de territoire : l'agriculture environnementale, l'agriculture patrimoniale et l'agriculture de proximité.

Une autre vie s'invente ici

© photo couverture : PNRFPA

